



Vivre à Arbin



Projets

Bâtiments Communaux

Lettre n°97.

Bien cher Albinus,

Vendredi 20 décembre s'est déroulée la journée portes ouvertes de la « Nouvelle Mairie et de la Maison des Associations ». Sans vouloir chipoter sur les mots je dirais plutôt extension de la Mairie car le bâtiment historique est toujours là avec la salle du Conseil et la salle des mariages. Quant à la maison des associations, Dieu que le terme est ronflant ! Mais après tout pourquoi pas ? J'ai pensé utile de te rafraîchir la mémoire sur ce gros chantier. Le temps passe et on oublie vite, mais les faits sont têtus !

Elections de Mars 2008 : la liste d'opposition au Maire sortant faisait de la rénovation de la Mairie un de ses projets importants. Le Maire et ses colistiers n'en parlaient pas.

Conseil Municipal du 16/12/2009 : le Maire et son adjoint aux travaux évoquent le projet de rénovation de la Mairie. Manifestement ils ne sont pas du même avis. Ma lettre N°9.

Vœux du Maire 2010 : Le Maire indique que le sujet, devenu rénovation de la Mairie et de la Cure, est en discussion avec la commission des travaux. Les choses ont rapidement évolué ! De parloter entre Maire et adjoint on passe, en moins d'un mois, à un dialogue avancé avec la commission des travaux. Ma lettre N°10

Conseil Municipal du 28 juin 2010 : Le Maire et le Conseil ne renouvellent pas le bail avec le diocèse, car ils veulent récupérer le bâtiment pour loger les associations de la Commune et transférer une partie de la Mairie. Ma lettre N°28.

Communication : en avril 2011 je te faisais part de l'absence de communication du Conseil sur la façon dont le Maire avait exclu en janvier 2011 les utilisateurs des locaux de la cure, pour des raisons obscures de mise en conformité des installations. Ma lettre N°46

Conseil Municipal du 14/04/2011 : le temps a passé... normal il fallait réfléchir à ce que l'on voulait faire. La délibération N°16/2011 est beaucoup plus précise que la présentation faite en Conseil. On crée un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet pour 6 mois ou 1 an en remplacement de M.Tissot qui sera chargé des travaux de « réfection du Presbytère ». On n'en saura pas plus sur la nature des travaux, leur coût, la destination des lieux. Ma lettre N°49.

Septembre 2011 : alors que les travaux devaient être effectués par des employés communaux des entreprises interviennent depuis plusieurs mois. On démolit, on crée des ouvertures, on livre des matériaux, on évacue des gravats. Mais, au fait Albinus, pas besoin de permis de construire ? Après tout ce ne serait pas la 1^{ère} fois que la Commune s'affranchirait de ce type d'obligation ! Et que dire de la somme de **200 000€** budgétée dans la rubrique « entretien des bâtiments » du budget de fonctionnement ? Erreur ou volonté délibérée ? Quant à savoir comment cette somme a été fixée c'est une autre énigme ! A la louche peut être. Ma lettre N°58.

Conseil Municipal du 24/10/2011 : on apprend que les travaux sont stoppés ! « Le plancher et la toiture sont en mauvais état, et compte tenu qu'il y a modification de façades et que l'on doit respecter les contraintes d'un établissement recevant du public », nous dit-on, « Il va falloir prendre un architecte pour déposer un permis de construire ». Tiens donc ! Atelier d'Architecture du Grésivaudan est retenu « après avoir fait une fleur ». Une fleur à **5 000€HT** quand même sur une base de travaux de **225 000€**. Ça augmente ! Ma lettre N°63.

Conseil Municipal du 26/03/2012 : il faut maintenant désigner un architecte pour la maîtrise d'œuvre « Compte tenu de la complexité du dossier ». Et dire qu'il y a 1 an on se débrouillait tout seul sans même un bureau d'étude ! Après **200 000€**, puis **225 000€** le Maire annonce « une enveloppe de l'ordre de **300 000€** que l'on va autofinancer sur 2 ans ». Ça monte... Le même architecte est retenu avec 9% d'honoraires. Quid des travaux effectués par l'employé embauché et encore moins du coût total (main d'œuvre et fournitures) que l'on oubliera, sûrement, dans la facture définitive. Ma lettre N°72.

Conseil Municipal du 24/06/2013 : 15 mois plus tard donc, on nous annonce le coût total (mais peut être pas définitif) de ce chantier : **449 000€** plus **56 000€** d'honoraires soit **505 000€TTC** ! Et oui, Albinus on a multiplié par 2,5 les prévisions de départ. Le Maire indique : « Le budget de la Commune étant très serré, il y a lieu d'emprunter **350 000€** à taux fixe ». Bigre, en 15 mois les finances de la Commune auraient fondu comme neige au soleil ? Fin des travaux prévue pour le 30/09. Ma lettre N°92.

Conseil Municipal du 30/09/2013 : les travaux ne sont pas achevés mais on cherche des sous ! Pas un mot sur le dossier de prêt, et on repart à la chasse aux subventions retoquées l'an dernier. On espère même un geste du Sénateur local sur sa réserve parlementaire de **12 000€**. C'est ce que certains appellent mettre la charrue avant les bœufs.

Dauphiné Libéré du 28/11/2013 : l'article de presse nous apprend que : « Le financement de ce chantier a été assuré à 100% sur le budget communal ». Cela veut dire quoi Albinus ? Je te le demande ? Tout simplement qu'aucun établissement bancaire n'a souhaité prêter à notre Commune déjà fortement endettée.

Albinus, je terminais ma lettre N°69 par une interrogation : « Est-ce grave docteur ? ». Aujourd'hui je crains bien que oui. Réalises-tu que l'on va financer sur le budget de fonctionnement un chantier qui nécessitait un financement sur 15 voire 20 ans ? Alors que dans le même temps on nous annonce un budget très serré et que des emprunts à hauteur de **800 000€** sont à rembourser ! Où va-t-on prendre l'argent ? Non pas d'augmentation de la fiscalité locale en pleine campagne électorale. Mais après ? Comme d'autres, on nous dira que c'est la faute de l'Etat, de la Région, du Département... et que l'on ne peut pas faire autrement. Tu comprends mieux pourquoi l'école est si mal traitée. Mais dans les mêmes conditions de restrictions et coupes budgétaires d'autres s'en sortent moins mal, voire mieux. Comment ? Telle est la question mon cher Albinus !
J'aurai l'occasion de te donner plus de précisions sur la santé financière de notre Village.

A bientôt,

Ton ami Nicolas

Janvier 2014